

au service de notre

protection
sociale





3

missions essentielles

MISSION 1

Assurer le financement de la protection sociale au quotidien

L'Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales puis les redistribue à plus de 800 organismes pour financer les prestations de santé, retraite, famille, chômage dont bénéficient des millions de personnes.

L'Urssaf Île-de-France optimise la gestion des finances sociales pour garantir la répartition exacte des ressources des dépenses sociales

L'enjeu de la trésorerie consiste à prendre en compte dans ses prévisions les éventuelles cotisations non payées ou payées en retard ou en avance par rapport à l'échéance. Des emprunts ou placements sont réalisés en conséquence sur les marchés financiers. L'Urssaf Île-de-France émet depuis 2022 des titres sociaux de courts termes sur les marchés financiers, renforçant ainsi son rôle d'acteur social moteur.

Comment ça marche ?

L'Urssaf Île-de-France...

...collecte
les cotisations
sociales

149,184
milliards d'euros

encaissés en 2024

Auprès de 1 811 334 comptes usagers
dont 68,79 % d'indépendants
et 31,21 % d'employeurs



...et
redistribue
ces cotisations

à

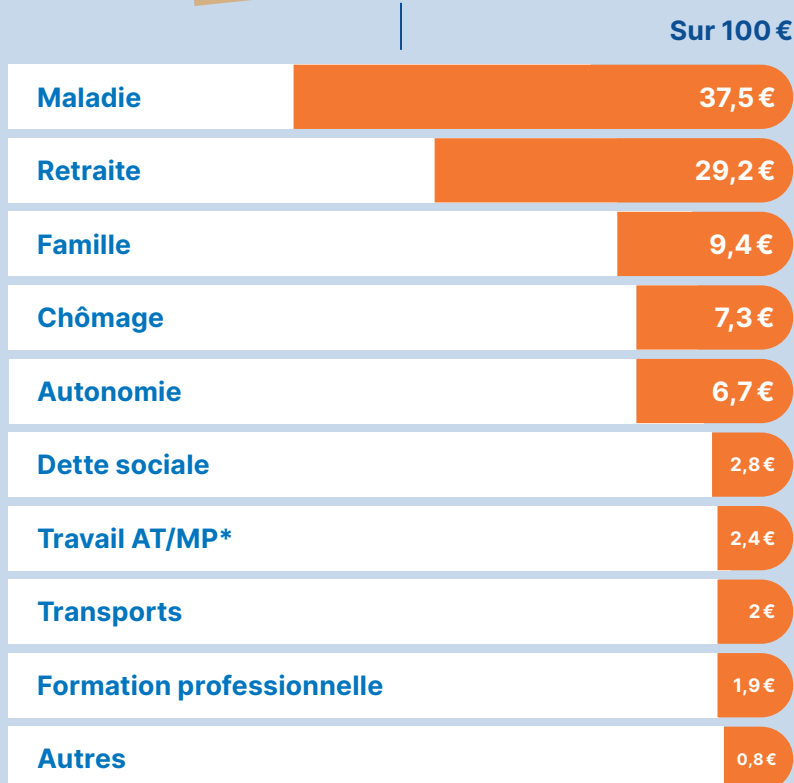
+ 800
organismes

dont l'Assurance maladie,
l'Assurance retraite, les Allocations
familiales et l'Unédic.

qui versent des prestations
sociales à des
millions de bénéficiaires



À quoi servent les cotisations ?



* Accident du Travail/Maladie Professionnelle

Garantir l'équité entre tous les acteurs économiques

156 M€

restitués en 2024
à la suite d'un contrôle

Sécuriser et contrôler

Sécuriser, c'est prévenir les cas d'erreur ou d'anomalie avant ou pendant la période de déclaration. La prévention et la sécurisation permettent de :

- répondre aux interrogations des entreprises sur la législation ;
- faire de la pédagogie via des contrôles sur demande ou des visites conseil.

Contrôler c'est vérifier, une fois les déclarations réalisées, leur exactitude et s'assurer du bon financement de la protection sociale.

1,6 Md€

redressé en 2024

La lutte contre la fraude au prélèvement social

La fraude aux cotisations et contributions sociales se caractérise par un élément intentionnel relevant d'une volonté délibérée de l'entreprise de se soustraire à tout ou partie de ses obligations déclaratives et de paiement. Par son action, l'Urssaf préserve les droits sociaux des salariés, veille au respect d'une libre concurrence entre acteurs économiques et sécurise le financement de la protection sociale.

7 M de DSN

transmises chaque année

La fiabilisation des données sociales

Collecteur social de référence, l'Urssaf fiabilise les millions de données sociales transmises chaque mois par les employeurs via leur Déclaration Sociale Nominative (DSN). L'Urssaf applique des processus de vérification automatique pour garantir la précision de ces informations essentielles pour :

- Garantir l'exactitude des montants de cotisations collectés auprès des employeurs ;
- Sécuriser les droits sociaux attribués à chaque salarié ;
- Assurer une redistribution juste et précise auprès de nos partenaires.

115

jeux de données disponibles

Une expertise statistique reconnue

Grâce aux données sociales qu'elle recueille, l'Urssaf tient un rôle d'observateur économique capable d'analyser la dynamique du tissu économique français. Ces données viennent éclairer la prise de décision publique. Elles sont accessibles via le portail www.open.urssaf.fr pour permettre au plus grand nombre de créer notamment de nouveaux services.

Accompagner tous les employeurs et entrepreneurs au bénéfice du développement économique et social

L'Urssaf Île-de-France propose des services adaptés, prenant en compte la diversité de ses publics, leurs contraintes et leurs besoins pour faciliter l'accomplissement des démarches sociales.

Cet accompagnement sur-mesure lui fait gagner en proximité avec ses usagers et contribue à renforcer la relation de confiance avec eux.

Informer sur les démarches et obligations sociales

avec une information fiable et accessible (sites internet, assistants vocaux, guides, simulateurs, webinaires), des réponses aux questions juridiques complexes, la mise en ligne du bulletin officiel de la Sécurité sociale.

Simplifier les démarches via des services adaptés aux besoins de chacun

avec **Cesu** et **Pajemploi** pour les particuliers employeurs, **Titre emploi service entreprise** pour les entreprises, **Chèque emploi associatif** et **Impact emploi association** pour les associations.

Conseiller les usagers sur les étapes clés de leur activité

avec des rendez-vous physiques et téléphoniques, un accompagnement spécifique dédié à la création d'entreprise, la visite-conseil pour les entreprises ou encore l'aide à la mise en place d'un accord d'intéressement.

Soutenir les entreprises en difficulté

avec la prévention via la détection des « signaux faibles » et la définition de solutions adaptées à la situation des usagers (délais de paiement, remises de majoration de retard, mesures exceptionnelles, etc.)

La gouvernance

Chaque jour, nous pilotons la collecte et la redistribution des cotisations et contributions sociales pour que les assurés sociaux puissent bénéficier des prestations dont ils peuvent avoir besoin tout au long de leur vie :

- **santé** (financement de l'hôpital public, remboursement de soins médicaux, indemnités d'arrêt maladie...),
- **accidents du travail** (frais médicaux, indemnités...), famille (allocations familiales...),
- **assurance chômage** (indemnités, formation...) et retraite (pensions de retraite...).

Pour y parvenir, nous mobilisons nos savoir-faire et nos compétences afin de garantir le respect des règles de collecte, de contrôle et de contentieux.

Nous agissons également aux côtés des entreprises, indépendants et particuliers pour les accompagner et prévenir leurs difficultés.

Le Comité exécutif (Comex)

est l'instance stratégique de l'Urssaf, le lieu où les choix et principes structurants sont décidés. Il s'agit pour ses membres de partager et d'échanger des informations, mener des réflexions engageant l'avenir ou prendre des décisions de façon transversale sur les sujets stratégiques de l'organisme.

Il se compose de membres permanents que sont le directeur général, le directeur comptable et financier, les deux directeurs adjoints, la directrice juridique, le directeur de la communication et des partenariats et le directeur de la maîtrise des risques.

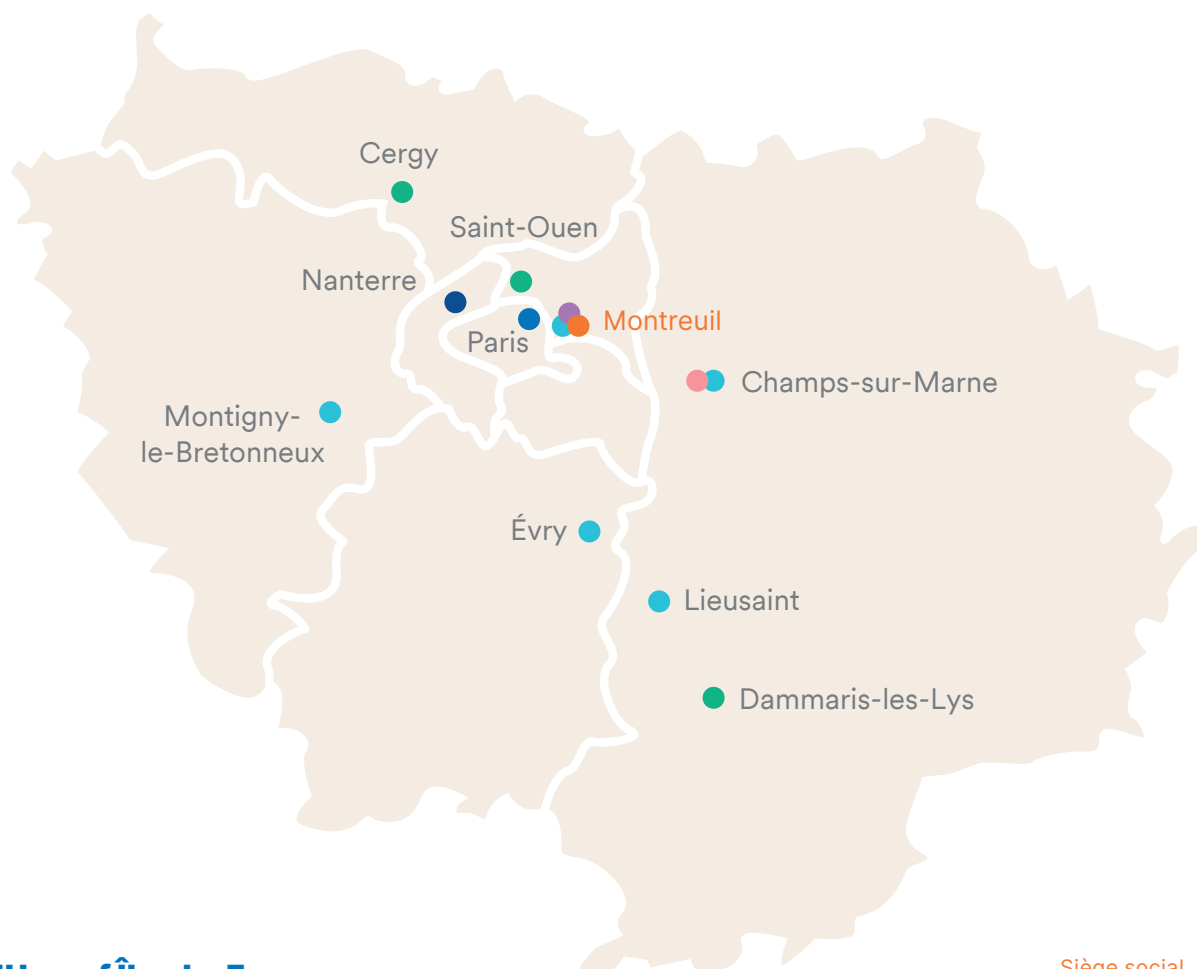
En plus du Comex, les instances décisionnelles ou de consultation sont les suivantes :

- le **Conseil d'administration**,
- le **Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants** (CPSTI).

Siègent également au sein de l'Urssaf Île-de-France :

- la **Commission d'action sanitaire et sociale** (Cass)
- et la **Commission de recours amiable** (Cra) pour représenter les travailleurs indépendants,
- le **Conseil départemental de Seine-et-Marne**
- ainsi qu'une **Instance départementale d'instruction des recours amiables** (Idira).

Le réseau des Urssaf



L'Urssaf Île-de-France compte 11 sites répartis dans toute la région :

- Le siège régional et les services mutualisés, situés à Montreuil, en charge des fonctions de pilotage stratégique, de gestion budgétaire, ou encore de la politique de ressources humaines et de communication de l'organisme.
- Les directions du recouvrement, spécialisées sur le Régime général ou les Travailleurs indépendants, assurent notamment les missions de gestion du recouvrement pour les différentes catégories de cotisants qui lui sont rattachées mais aussi l'accueil physique au sein des centres d'accueil.
- Un point d'accueil à Nanterre.

- Siège social ●
- Sites régime général ●
- Sites travailleurs indépendants ●
- Site régime général et travailleurs indépendants ●
- Point d'accueil ●
- Centre national Fend ●
- Centre national Tese ●

2 421
collaborateurs

1 811 334
employeurs et entrepreneurs

L'Urssaf Île-de-France

Pour + d'infos,
consultez la page régionale
Urssaf Île-de-France
→



Nous contacter

Par courrier

Urssaf Île-de-France
Siège social
93518 Montreuil Cedex

Par messagerie

via votre espace connecté

Par téléphone

Un numéro par public à retrouver sur
www.iledefrance.urssaf.fr



[Urssaf Île-de-France](http://www.iledefrance.urssaf.fr)

2 421

collaborateurs

pour gérer les comptes

de 1 811 334

employeurs et entrepreneurs

149,184 milliards d'euros

encaissés en 2024

pour être redistribués

Direction général

Didier Malric

1 siège social

Montreuil

11 sites

répartis dans toute l'Île-de-France

Missions spécifiques

Centre national
de traitement des courriers,
Centre Tese



Découvrez
la vidéo
institutionnelle
←